

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE SPORTS-CANINS.NET

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre l'auto-entrepreneur M. ROBERT Amaury dont le numéro de SIRET est 751 445 859 00018

Ci-après dénommée « l'auto-entrepreneur », et toute personne physique effectuant un achat via le Site Internet **sports-canins.net** ci-après dénommée " l'Acheteur " .

Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente à distance entre l'auto-entrepreneur et l'Acheteur, de la commande au paiement et à la livraison.

Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la commande et assurent le suivi de cette commande entre les parties contractantes.

La passation d'une commande sur le Site **sports-canins.net** édité par M. ROBERT Amaury implique sans réserve l'acceptation des dispositions des présentes conditions.

L'Acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une commande sur le Site.

ARTICLE 1 : CONFORMITE ET DISPONIBILITE DES PRODUITS

Les produits proposés à la vente l'auto-entrepreneur sont ceux figurant sur le Site au jour de la consultation du Site par l'Acheteur.

Les produits sont proposés à la vente dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'erreur sur la disponibilité d'un produit commandé, l'auto-entrepreneur en informe l'Acheteur par e-mail dans les meilleurs délais. L'Acheteur aura la possibilité de se faire remplacer le produit par un autre d'une qualité et d'un prix équivalent, ou d'annuler la commande.

Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. En cas d'erreur ou d'omission dans cette présentation, la responsabilité de l'auto-entrepreneur ne pourrait être engagée.

Les

photographies et les textes illustrant les produits n'ont qu'une valeur indicative et n'entrent pas dans le champ contractuel.

ARTICLE 2 : PRIX

Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils ne sont pas majorés du taux de TVA, le statut d'auto-entrepreneur impliquant une franchise de TVA, selon l'article 293 B du CGI, hors participation aux frais de port et aux frais de traitement de la commande.

ARTICLE 3 : PAIEMENT (SECURISATION DU PAIEMENT)

Le règlement de la commande se fait par l'intermédiaire de Paypal ou par chèque.

La validation de la commande au moyen du numéro de la carte bancaire et de la date d'expiration vaut mandat de payer le prix de la dite commande.

S'agissant du règlement par chèque, celui-ci doit être émis en euros par une banque domiciliée en France.

L'encaissement du chèque est réalisé à la réception de ce dernier.

L'Acheteur devra le libeller à l'ordre de M. ROBERT Amaury et l'envoyer à l'adresse suivante :

41 Résidence des Bruyères 18100 VIERZON

En cas de règlement par chèque bancaire, la commande ne sera traitée qu'à réception de celui-ci.

l'auto-entrepreneur utilise le service de sécurisation Paypal. Les données confidentielles relatives au moyen de paiement ne sont pas accessibles par l'auto-entrepreneur, mais gérées directement par le service de sécurisation.

Si lors d'une commande précédente, l'acheteur n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement), un refus de vente pourra lui être opposé sauf s'il règle comptant. Dans ce cas, il n'y aura pas de ristourne pour règlement comptant.

ARTICLE 4 : COMMANDE

Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable, par l'Acheteur, des prix et des descriptions des produits disponibles à la vente, ainsi que des présentes conditions.

Après validation de la commande, l'auto-entrepreneur adresse à l'Acheteur un e-mail de confirmation au courriel indiqué au cours de la commande.

Une fois la validation effectuée, après avoir suivi les instructions sur le Site, l'acheteur donne son accord d'achat, l'acheteur se verra délivrer le ou les produits commandés. Si l'achat concerne un Service à durée limitée dans le temps, l'exécution du Service commencera pour une durée correspondante à la formule choisie par l'acheteur parmi les offres proposées.

ARTICLE 5 : LIVRAISON

Les produits matériels commandés sont envoyés à l'adresse de livraison indiquée par l'Acheteur lors du passage de la commande.

Toutes les livraisons sont annoncées par courrier électronique.

Le délai de livraison maximal est de dix jours à compter de la commande du produit sur le Site.

En cas de retard dans la livraison de plus de sept jours, si celui-ci n'est pas dû à un cas de force majeure, l'Acheteur a la possibilité d'annuler sa commande. Il s'en suivra le remboursement de la commande dans les trente jours.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITES

En cas d'indisponibilité du produit commandé, l'auto-entrepreneur en informe l'Acheteur par l'envoi d'un e-mail au courriel indiqué lors de la commande.

L'Acheteur dispose alors de la faculté d'être remboursé du prix de la commande dans les trente jours suivant le paiement de la commande.

ARTICLE 7 : DROIT DE RETRACTATION

L'Acheteur dispose d'un délai de sept jours francs, à compter de la réception des produits ou à compter de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Si le délai de sept jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas d'exercice du droit de rétractation, l'auto-entrepreneur rembourse l'Acheteur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

ARTICLE 8 : RETOUR

A compter de la date de réception de sa commande, l'Acheteur dispose d'un délai de dix jours pour retourner un produit. Passé ce délai, les produits livrés seront réputés conformes et acceptés par l'Acheteur, et l'auto-entrepreneur se réserve le droit de refuser l'échange, l'avoir ou le remboursement.

L'article retourné doit être dans son emballage d'origine.

ARTICLE 9 : GARANTIES ET RESPONSABILITE

L'auto-entrepreneur répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance du produit. Elle répond également

des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation (lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.)

En cas de livraison d'un produit non-conforme ou en cas de livraison d'un produit révélant un vice caché, la Société s'engage soit à rembourser l'Acheteur du prix du produit, soit à échanger le produit pour un autre identique en fonction des stocks disponibles, soit à lui échanger pour un produit de qualité et de prix équivalent en fonction des stocks disponibles.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Ces dispositions ne sont pas exclusives du droit de rétraction défini à l'article 8 des présentes.

Sont exclus de garantie les produits modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par l'Acheteur ou toute autre personne non autorisée par le fournisseur du dit produit ou service.

La garantie ne jouera pas pour les vices apparents. La garantie ne prendra pas en charge les produits ou services endommagés lors du transport ou d'une mauvaise utilisation.

La responsabilité de l'auto-entrepreneur ne pourra pas être retenue en cas de manquement aux obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence.

ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES

L'auto-entrepreneur s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par l'Acheteur sur le Site et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les informations et données de l'Acheteur sont nécessaires à l'auto-entrepreneur pour traiter les commandes et permettre la gestion des relations commerciales. Ces données peuvent aussi être transmises à des sociétés tierces contribuant au traitement de la commande, notamment pour le paiement en ligne. Ce site a été déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro 1588684. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Acheteur peut exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande par courrier électronique à l'adresse sports.canins@free.fr ou directement sur le site par l'intermédiaire du formulaire de Contact,

ARTICLE 11 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site sont protégés par le droit d'auteur, des marques ou des brevets. Ils sont la propriété exclusive de l'auto-entrepreneur. L'achat de services sur le Site donne uniquement un droit d'utilisation personnel du dit service accordé selon les termes des présentes CGV. Aucune cession de droits n'est accordée par l'auto-entrepreneur à l'Acheteur, Il est donc interdit à l'Acheteur de modifier, copier, reproduire pour un usage autre qu'une utilisation privée à titre personnel. Il est interdit de republier, diffuser, vendre ou distribuer, de quelque manière que ce soit, un service acheté à moins que l'acheteur ne soit explicitement autorisé à le faire par les partenaires du Site ou par le Site lui-même.

ARTICLE 12 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Les présentes conditions générales de vente sont exécutées et interprétées conformément au droit français. En cas de litige, l'Acheteur s'engage à contacter en priorité l'auto-entrepreneur afin de tenter de résoudre à l'amiable tout différent susceptible d'intervenir entre les parties. A défaut de conciliation, les tribunaux français seront seuls compétents, en l'occurrence celui de Bourges.

ARTICLE 13 : MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'auto-entrepreneur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de ventes en vigueur au jour de la commande.

ARTICLE 14 : INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECouvreMENT

Le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 qui applique la loi la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, transposant la directive européenne n° 2011/7/UE du 16 février 2011 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions prévoit que tout professionnel en situation de retard de paiement est désormais débiteur à l'égard du créancier d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement, en sus des indemnités de retard.

Mis à jour le 25 Février 2013